



HAL
open science

Licence Sciences de l'éducation

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sciences de l'éducation. 2013, Université Paris Ouest Nanterre La Défense. hceres-02036848

HAL Id: hceres-02036848

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036848v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Sciences de l'éducation

de l'Université Paris Ouest Nanterre
La Défense

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Licences – Vague D

Académie : Versailles

Établissement déposant : Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Sciences de l'éducation

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3LI140007227

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
Université Paris Ouest Nanterre La Défense.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention *Sciences de l'éducation* conduit les étudiants à appréhender toutes les questions d'éducation et de formation, que ce soit à l'intérieur du monde scolaire, ou en dehors.

Cette formation est accessible au niveau de la troisième année (L3) et est construite autour d'un parcours alliant psychologie et sciences de l'éducation. Elle présente une offre de formation dirigée vers la petite enfance et l'éducation familiale. La mention propose également une modalité d'enseignement à distance.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence est cohérente et assure aux étudiants une bonne orientation. Elle ne présente pas de contradiction interne dans la progression et la nature de ses enseignements propres. La lisibilité de la maquette est satisfaisante, la progressivité intéressante avec un maintien des éléments de contenus fondamentaux (psychologie, sociologie, didactique, etc.) au sein de la discipline. L'organisation d'un parcours *Éducation* en deuxième année de la mention *Psychologie*, préparant à l'entrée dans cette formation en L3, et les modalités d'enseignement en présentiel, en hybridation (présence-distance) ou à distance, sont pertinents. De nombreux travaux dirigés sont proposés aux étudiants. On remarque par ailleurs un souci de suivi des étudiants dont l'hétérogénéité est indiquée, surtout avec



une possibilité d'aborder les questions d'éducation en deuxième année au sein de la mention *Psychologie*. Les enseignements sont évalués par les étudiants grâce à des outils d'évaluation précis (questionnaires, etc.). Les contenus d'enseignement sont orientés vers la problématique de la petite enfance et l'éducation familiale, qui sont parfois traitées à la marge de cette discipline.

Le bon taux de réussite à la licence (~76 %) semble lié à la préoccupation de pratiquer un suivi aussi individualisé que possible des étudiants, mais cela peut être expliqué également par l'investissement de l'équipe pédagogique dans différents dispositifs. Ceux-ci peuvent être liés à l'information donnée aux étudiants ou à l'accompagnement des étudiants à besoins éducatifs spécifiques par exemple. L'accompagnement des étudiants pour la mobilité internationale, en revanche, est assez peu développé malgré un grand nombre d'accords internationaux. Dans ce cadre, il conviendrait de développer les stages à l'étranger ou d'autres formes de mobilité internationale. Par ailleurs, des tutorats sont envisagés à compter de la rentrée 2014.

Les données disponibles au sein de l'Université sur le devenir des sortants ayant interrompu leurs études ou achevé leur cycle de licence sont peu renseignées. Toutefois, la poursuite des études en sciences de l'éducation est facilitée et les dispositifs d'aide à la décision pour l'orientation des étudiants est satisfaisante. Les responsables de la licence participent aux différents forums des métiers mis en place au sein de l'Université. Une unité d'enseignement permet par ailleurs d'envisager la préprofessionnalisation des étudiants au sein des métiers de l'éducation. La licence de *Sciences de l'éducation* permettant rarement d'obtenir du travail à l'issue immédiate de l'obtention du diplôme, la mention a mis en œuvre ce qui lui était possible de faire pour l'orientation des étudiants et la poursuite des études.

L'équipe mobilisée pour cette licence est importante et les responsabilités semblent bien partagées. Les informations permettant de connaître le diplôme sont claires et n'indiquent pas autre chose que la réalité en termes d'avenir professionnel. L'ensemble est solide et cohérent. Les responsables de cette mention ont bien pris en compte les recommandations des différentes évaluations. L'équipe pédagogique a su donner à cette licence une « personnalité » intéressante, convergente avec la discipline et l'intérêt des usagers. L'ensemble du pilotage est sérieux.

- Points forts :
 - Un souci d'identification très claire des compétences attendues.
 - Une formation cohérente basée sur des enseignements fondamentaux mais aussi spécifiques (petite enfance et éducation familiale).
 - Une équipe pédagogique très impliquée.
 - Des modalités d'enseignement en présentiel et à distance pour les étudiants salariés.

- Points faibles :
 - Une mobilité internationale encore faible, malgré le nombre d'accords.
 - Un manque d'indicateurs chiffrés concernant les étudiants sortants.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de réfléchir à une licence pleine en trois ans et de développer la mobilité internationale, qui pourrait être organisée avec le CIEP de Sèvres, en favorisant les séjours à l'étranger pour stage plutôt que sur le mode de poursuite d'études à l'étranger. L'absence ou le manque d'indicateurs de suivi des étudiants sortants rend difficile l'appréciation. Cette défaillance du Système d'information pourrait être corrigée par les services centraux de l'Université.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Dispositifs d'aide à la réussite (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : A



Observations de l'établissement

Responsable de la formation :

NOM Prénom | **Avezou-Boutry Virginie**

Email | vavezou@u-paris10.fr

1/ Observations portant sur la rubrique « SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION »

<p>Appréciation globale</p>	<p>Nous souhaitons tout d'abord remercier les experts de l'AERES dont le rapport d'évaluation expose les principales caractéristiques de notre formation et fait ressortir justement la dynamique de travail de l'équipe de pilotage du diplôme tout en mettant en exergue des axes de travail qui lui permettront de faire évoluer cette formation.</p> <p>Si la licence présente effectivement la spécificité de proposer des enseignements dans le champs de l'éducation familiale, soulignons également une autre spécificité en termes d'orientation disciplinaire à travers l'enseignement obligatoire de clinique du rapport au savoir (l'EC approche clinique de la relation éducative) qui implique que tous les étudiants « expérimentent », dans leur singularité, une dimension personnelle de leur rapport au savoir, tout en se confrontant à une première forme de groupalité. Ces spécificités en termes d'orientation disciplinaire sont intégrées dans une offre de formation qui articule d'une part des enseignements fondamentaux et d'autre part des enseignements disciplinaires complémentaires, des enseignements de langues vivantes, des enseignements préprofessionnels et des enseignements personnalisés. Les enseignements fondamentaux permettent notamment de poser les bases de ce qui va constituer le socle de connaissances de la discipline et proposent en ce sens à travers des enseignements de psychologie, de sociologie et d'anthropologie de l'éducation un panorama des disciplines constitutives de cette discipline carrefour que sont les sciences de l'éducation. Le second ensemble d'enseignements offre la possibilité aux étudiants de construire de multiples itinéraires et ce, en fonction de leurs projets professionnels et personnels. La structure de la licence a été conçue pour faciliter trois types de parcours : école et enseignement, interventions socio-éducatives, formation des adultes, tout en préservant la possibilité d'itinéraires originaux.</p>
<p>Points forts</p>	<p>L'ensemble des points forts listés est cohérent avec les exigences que s'est fixée l'équipe de pilotage du diplôme et constitue une reconnaissance du travail accompli au niveau de cette formation et un encouragement à le poursuivre.</p>
<p>Points faibles</p>	<p>Relativement à la faiblesse de la mobilité internationale, nous souhaitons exposer plusieurs éléments issus du travail d'analyse du fonctionnement de la licence mené par l'équipe de pilotage. Consciente de cette faiblesse, elle a décidé d'accentuer dès 2010 la diffusion d'informations sur la mobilité internationale lors des réunions d'information sur la licence. Cette disposition semble avoir eu plus d'effet sur les départs en master qu'en licence. Le calendrier des procédures en vue d'un tel projet (cf. page web des relations internationales de l'UPO : http://www.u-paris10.fr/international/sejour-d-etudes-en-europe-291965.kjsp?RH=INT_EUPX) n'est pas sans lien avec ce résultat. En effet, il impose que le dossier soit déposé l'année universitaire précédant la mobilité. Ceci représente un obstacle important</p>

dans le cadre d'une formation comme la notre débutant à la troisième année de licence. Relativement à ce problème une réflexion à l'échelle de l'UFR et de l'établissement doit être menée. Dans ce cadre, une diffusion plus précoce d'informations lors de réunions spécifiques s'adressant aux étudiants de 2^{ème} année de licence mention psychologie et notamment à ceux suivant le parcours Métiers de l'éducation, du travail social et de la formation intégrée à cette deuxième année de licence pourrait être envisagée. A ceci, pourrait s'ajouter la diffusion d'informations spécifiques sur le site internet du département.

Au delà de ces contraintes matérielles, il faut souligner que le travail d'analyse des publics de la licence révèle que nous accueillons de nombreux étudiants qui ont une activité professionnelle parallèlement à leurs études. Parmi eux relativement à la question de la mobilité internationale, on peut distinguer deux groupes : d'une part les praticiens de l'éducation venant se professionnaliser et les professionnels de l'éducation venant poursuivre une réflexion sur leurs pratiques et d'autre part des étudiants souvent plus jeunes qui se voient dans l'obligation d'avoir un ou plusieurs emplois comme moyen de subsistance. Un départ est difficilement envisageable, pour les premiers en raison d'un projet d'étude bien spécifique en lien avec leur position de professionnel confirmé et engagé dans une carrière et pour les deuxièmes en raison des difficultés matérielles qu'ils rencontrent dans leur vie quotidienne.

Nous laissons le soin à l'établissement d'exposer ses observations relativement au manque d'indicateur chiffré concernant les étudiants sortants.

2/ Observations portant sur la rubrique « RECOMMANDATION POUR L'ETABLISSEMENT »

Nous souhaitons nous exprimer sur la recommandation relative à la réflexion à mener sur le développement d'une licence pleine en 3 ans qui n'est pas sans lien avec le développement de la mobilité internationale.

Mentionnons tout d'abord que cette question du développement d'une maquette de licence LMD3 mention sciences de l'éducation en 3 ans a été l'une des premières que l'équipe de pilotage de la licence et plus largement que le département de sciences de l'éducation puis que l'UFR se sont posées. Les réflexions menées ont bien entendu tenu compte en premier lieu de critère de faisabilité. A ce niveau, les différents contacts n'ont pas permis d'obtenir les moyens financiers, humains et logistiques permettant d'envisager un tel projet. En outre, la question de la pertinence d'un tel dispositif de formation a elle aussi été envisagée en tenant compte des spécificités de notre licence et du contexte actuel et à venir. En effet, notre licence a la caractéristique d'accueillir parmi ces effectifs d'entrant des étudiants qui sont déjà inscrits dans une filière de formation initiale : soit dans le cadre des 4 conventions DEASS, DEES, DEEJE, DEJEPS établies depuis 1982 avec 2 centres de formation de travailleurs sociaux (ETSUP, INFOP-Cemea) (100 environ/an au cours du LMD2), soit issus du département Carrières Sociales de l'IUT de Ville d'Avray (qui dépend de notre Université), soit à partir de la rentrée 2015, issu de la L2 sciences humaines et sociales mention psychologie de notre UFR qui auront suivi au cours de l'année précédente, le parcours Métiers de l'éducation, du travail social et de la formation intégrée à cette deuxième année de licence. Enfin, soulignons qu'un autre tiers d'étudiants s'inscrivent dans notre formation en étant déjà titulaire d'un diplôme de niveau III du travail social (100 environ/an au cours LMD2). Ces éléments ont été autant d'arguments qui ont amené à délaisser la construction d'une maquette de licence mention sciences de l'éducation en 3 ans. Cette décision, réaliste et contextualisée, était en outre cohérente avec les souhaits qu'exprimait en juin 2012 la DEGSIP sur cette question du développement des licences mention sciences de l'éducation en 3 ans.

Cette option sera envisagée à nouveau au cours du prochain quadriennal (2014-2018) en tenant compte du contexte et en prenant appui sur les résultats du bilan du fonctionnement de la Licence

LMD3 et du parcours Métiers de l'éducation, du travail social et de la formation intégrée à la deuxième année de licence mention psychologie. Une configuration articulant au moins deux disciplines des sciences humaines et sociales permettant de répondre à un triple objectif de formation pluridisciplinaire, d'orientation et de spécialisation progressive sera très certainement envisagée.

Relativement au développement de la mobilité internationale l'éventualité évoquée de dispositifs permettant d'effectuer un stage à l'étranger sera étudiée très sérieusement et rapidement par l'équipe de pilotage pour être mis en œuvre autant que faire se peut au cours du LMD3. En outre, dans une visée à plus long terme la question de la mobilité internationale sera également envisagée parallèlement à celle d'une licence mention sciences de l'éducation en 3 ans. Ce type de dispositif de formation levant les contraintes temporelles auxquelles nous nous confrontons à l'heure actuelle pour informer et préparer les étudiants et devrait être plus favorable à ce développement.

Relativement aux recommandations touchant le suivi des cohortes d'étudiants, l'établissement apporte *infra* une réponse globale.

REMARQUE : Les responsables de formation ont apporté, ci-dessus, les observations relatives au rapport d'évaluation de leur formation qui leur semblaient pertinentes.

Deux précisions sont apportées par l'Etablissement :

1/ **L'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE)** de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense a été mis en place en juin 2013. En partenariat avec les responsables de formation, il a pour missions de collecter, analyser et diffuser des enquêtes sur la réussite des étudiants dans leur formation et sur leur devenir professionnel. Les équipes de formations bénéficieront, dans le contrat 2014-2018, de ces données demandées par l'AERES. Accessible directement sur le site de l'université (<http://ove.u-paris10.fr/>), l'OVE publiera les enquêtes nationales ou celles de l'établissement.

2/ Dans le contrat 2014-2018, **l'Etablissement s'engage également à définir et à formaliser**, en concertation avec les équipes de formation, **une procédure d'évaluation des formations par les étudiants**, en s'appuyant sur les nombreuses formes d'évaluation qui existent d'ores et déjà dans l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

Le Président de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense
M. Jean-François Balaudé

